16 OCTOBRE 2022

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PAR APPROBATION TACITE

DÉCISION FINALE

BOD/NO/2022/10-01 – PROCESSUS RÉVISÉ D'ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL OU DIRECTRICE GÉNÉRALE

Le Conseil d'administration :

1. Approuve le processus révisé d'évaluation de la performance du directeur général ou directrice générale, tel que recommandé par le Comité exécutif et tel qu'énoncé à l'Annexe A.